



**Comité Départemental de Vendée
de la Fédération Française de Cyclotourisme**

N° SIREN : 448 364 778

Code APE : 9499 Z

Siège social & bureau : Maison des Sports - 7^{ème} Etage N° 77
202, Boulevard Aristide BRIAND - 85000 LA ROCHE SUR YON



CoReg des Pays de La Loire

<http://vendee.ffvelo.fr>

Réunion des Délégués Sécurité des clubs de la VENDÉE

**Salle du Littoral Maison des Sports 202, Boulevard Aristide BRIAND
85000 LA ROCHE SUR YON**

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars à dix-neuf heures quarante-cinq, les délégués de sécurité des clubs de la Vendée de la FFvélo, se sont réunis au siège social, désigné ci-dessus.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant en entrant en séance. (Feuille sanitaire Covid 19).

Présents Codep : Antoine GUILLARD, Jean PASQUIER, Michel COUTURIER, Jean PUICHAULT, Léon PLANCHET, Gilles CHAPELEAU, Magali DERUYVER, Guy MARLIN, Laure MARTIN-BREMENT, Brigitte RAQUIN et Claude MERLET.

Absents Excusés Codep : Tony CREPEAU, Michel RENARD, Sylvain DUPAS, Marie-Annick GODET.

I – Appel des clubs

- 21 clubs présents sur 31
- 2 clubs absent excusés
- 8 clubs absents
- Présence de 56 licenciés de club.

II – Bilan des accidents depuis le début d'année 2022

Présentation par Léon, commission Sécurité- Assurance
Présentation de Claude MERLET son adjoint.

Tous les deux ils ont participé au mois de mars à des formations sur la sécurité à St Julien de Concelles et à St Barthélémy d'Anjou.

Bilan du 1er janvier 2022 à ce jour.

- 3 accidents

III – La réunion a pour thème

« S'observer soi-même et se coordonner ensemble »

Présenté par Didier BODIGUEL, délégué sécurité et vice-président départemental du Codep 44, responsable sécurité et formateur auprès de l'école des jeunes du club de Thouaré sur Loire.

S'observer soi-même : « Moi sur le vélo » 75 % des accidents sont imputables à l'inattention et au manque de maîtrise sur le vélo. Plus on va vite, plus il est difficile de changer de direction, moins on va vite, plus il y a perte de contrôle et d'équilibre.

Tout ce qui entoure mon vélo est égal à une zone d'incertitude et de danger.

Extrait de sa présentation, qui se déroule avec des échanges avec les participants.

1- Mon matériel :

- Il faut qu'il soit bien entretenu avec les équipements de sécurité.
- Casque conseillé, 80% des accidents mortels sont dus à des traumatismes crâniens. 1 fois sur 3 la tête est touchée.
- Porter des vêtements clairs

2- Ma santé :

- Nous vieillissons (vision, audition, perte d'équilibre, réflexes...)

3- Mes capacités :

- Ne pas se surestimer, admettre son niveau, ne pas dépasser ses limites
- Accepter son âge.....

4- Mon comportement :

- Je maîtrise mon itinéraire, je ne sors pas si mauvaise visibilité
- Regarder, écouter, communiquer, se faire voir et s'assurer d'être vu
- Anticiper mes mouvements.....

5- Mes réactions :

- Je ne fais pas d'écart, je roule droit
- Je ne fais pas de sprints, pas d'arrogance et de jeux stupides
- Je n'insulte pas les automobilistes.....

6- on est un club, on roule en groupe :

- Respecter les autres
- Se coordonner avec son groupe et communiquer
- On part ensemble, on revient ensemble
- Un groupe doit être limité à 19 cyclistes, divisé en 2 groupes de 8 pour l'insertion des véhicules
- Je dois assurer ma sécurité et celle du groupe
- Rester à la même allure et adapter les distances de sécurité.....

7- Problèmes dans le groupe :

- Incident technique, on ne s'arrête à des endroits sécurisés
- Si je suis blessé, je laisse mes copains décider pour moi, je ne repars pas seul
- Je n'ai pas le droit d'arrêter la circulation, mais je sécurise la zone de chute....

8- Solutions :

- Informations et formations liées à la sécurité
- Responsabilité des Présidents de club : doit interdire la sortie si mauvaise visibilité
- Attention, première cause de décès sur le vélo c'est le CŒUR
- Les éléments de visibilité - Le gilet jaune - La lumière arrière - Porter une tenue claire, colorée et visible

Finalement, soyons zen et profitons au maximum de la vie et du paysage. Le cyclisme doit rester une passion.

Merci à Didier BODIGUEL pour cette intervention.

Le Président déclare la séance levée à 21 heures 30. Nous partageons alors le rafraîchissement offert par le CODEP 85

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le :

Le Président

La Secrétaire